Création prochaine de noms de domaine européens en ?.eu?

Le 25 mars, le Conseil des ministres des Télécommunications de l'Union européenne a adopté le règlement concernant la mise en ?uvre du domaine internet de premier niveau ?.eu?, qui permettra aux citoyens, organisations et entreprises de l'Union de disposer de sites web et d'adresses électroniques en ?.eu?. L'organisme en charge de la gestion de ces futurs noms de domaine devra être un organisme à but non lucratif, sous contrat avec les instances européennes et l'organisme chargé de régler l'attribution des adresses internet au niveau mondial sera l'ICANN. La mise en place d'une politique pour le règlement extrajudiciaire est prévue. Les noms de domaine en ?.eu? pourraient faire leur apparition sur l'internet dès la fin de l'année (source: www.info-europe.fr).